

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11860**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Philosophie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Strasbourg, Recteur d'Académie, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

127 Philosophie, éthique et théologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence de philosophie vise à préparer l'étudiant à l'exercice d'une profession de son choix exigeant notamment :

- des capacités d'analyse et de rigueur intellectuelle (recherche critique de l'information, analyse des données, identification d'un problème, arbitrage)

- des capacités de synthèse et d'exposition (communication écrite et orale)

- une sensibilité originale et nécessaire à la dimension éthique des ressources humaines. Sens du dialogue et de la responsabilité.

Les compétences spécifiques à la discipline philosophique :

- La capacité, attestée par l'exercice de la dissertation, à produire une réflexion autonome, construite et argumentée, dans les différents champs disciplinaires que recouvre la philosophie : éthique, philosophie morale et politique, philosophie des sciences, philosophie de l'art.

- Une connaissance savante de l'histoire des doctrines et des systèmes de pensée, par la lecture et l'analyse critique des textes anciens, modernes et contemporains.

Une compétence spéciale et différenciée au sein même de la discipline :

- (Nota Bene) Par le choix d'un « parcours », l'étudiant détermine lui-même, en fonction de ses aptitudes et de ses préférences théoriques, un domaine d'excellence : histoire de la philosophie, philosophie des sciences, philosophie de l'art.

- Cette approche plus déterminée implique, en fonction de l'orientation choisie, une ouverture à l'interdisciplinarité : apprentissage des langues anciennes (latin / grec), de l'allemand et de la culture germanique, des sciences humaines (linguistique, sociologie, ethnologie), des arts plastiques et de la musicologie.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs

Métiers de l'enseignement et Professorat des écoles

Métiers du journalisme, de l'édition et du livre

Métiers de l'information et de la communication

Métiers de la documentation et bibliothèques

Métiers de l'administration publique et gestion des ressources humaines

Médiation interculturelle

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les études comprennent des UE fondamentales, des UE de différenciation, et des UE libres dans des disciplines connexes de sciences humaines. La licence se compose de six semestres de 7 UE (unités d'enseignement) chacun. Un semestre représente 12 semaines.

L'enseignement est assuré sous forme de CM (cours magistraux) et de TD (travaux dirigés).

Chaque UE fait l'objet de contrôles : contrôle continu et examen final comptant chacun pour la moitié de la note. Chaque UE est notée de 0 à 20. 10 est la note suffisante pour la validation d'une UE. Pour chaque semestre, les notes se compensent à l'intérieur de chaque UE.

La moyenne de 10/20 et plus est requise pour l'ensemble des enseignements du semestre.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury de diplôme
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	oui. enseignants et professionnels
-------------------------------	---	------------------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site web de l'ORESIFE : <http://www.unistra.fr/index.php?id=159>

Autres sources d'information :

Site web de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>

Site web de l'Université de Strasbourg

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) [STRASBOURG]

STRASBOURG

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

Historique de la certification :